



Health
Canada

Santé
Canada

ONTARIO

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

Date d'entrée en vigueur

Le 1^{er} avril 2015

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

ONTARIO
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service. Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.		
Examen buccal complet et diagnostic		
01601		186,79 \$
Examen d'urgence ou examen spécifique		
1 par période de 12 mois.		
01204		58,38 \$
01205		58,38 \$
Examen et diagnostic d'un spécialiste - Limité		
1 par période de 12 mois.		
01402		50,52 \$
01602		70,06 \$
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intraorales, série complète (7 à 16 pellicules)		
1 série par période de 60 mois. Ne doit pas être couvert conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.		
02101		105,07 \$
02102		113,25 \$
02117		57,80 \$
02118		63,75 \$
02119		69,33 \$
02120		75,36 \$
02121		80,97 \$
02122		86,98 \$
02123		92,60 \$
02124		98,62 \$
02125		104,22 \$
Radiographies intraorales (1 à 6 pellicules)		
6 par période de 12 mois.		
02111		22,95 \$
02112		28,05 \$
02113		34,02 \$
02114		38,34 \$
02115		46,07 \$
02116		51,85 \$
02131		27,20 \$
02132		34,00 \$
02141		22,95 \$
02142		28,05 \$
02143		34,02 \$
02144		38,34 \$
Radiographie panoramique		
02601		53,55 \$

ONTARIO
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
Radiographies céphalométriques		
02701		59,61 \$
02702		59,61 \$
Radiographies tomographies		
02801		38,90 \$
02802		38,90 \$
02931		49,21 \$
02932		88,00 \$
02933		88,00 \$
02934		88,00 \$
0.3 TESTS DE LABORATOIRE		
04311	L	76,41 \$
04312	L	76,41 \$
04313	L	82,42 \$
04321	L	165,03 \$
04322	L	165,03 \$
04323	L	101,80 \$
4.0 PARODONTIE		
42831		92,12 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
71101		134,86 \$
71109		59,50 \$
71201		216,74 \$
71209		177,65 \$
71211		201,34 \$
71219		166,31 \$
72111		216,74 \$
72119		177,65 \$
72211		306,61 \$
72219		266,90 \$
72221		355,30 \$
72229		355,30 \$
72231		405,63 \$
72239		391,00 \$
72311		101,46 \$
72319		79,77 \$
72321		205,59 \$
72329		158,10 \$
72331		224,67 \$
72339		173,40 \$
74111		293,49 \$
74112		316,18 \$
74121		316,35 \$
74122		327,84 \$
74211		431,38 \$
74212		439,34 \$
74221		439,34 \$
74222		459,95 \$
74611		262,17 \$
74612		284,39 \$
74621		565,91 \$

ONTARIO
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
74631		272,36 \$
74632		294,59 \$
75111		220,23 \$
75112		220,23 \$
75113		283,20 \$
75121		288,26 \$
75122		309,24 \$
75123		350,46 \$
75211		341,70 \$
75212		454,77 \$
75221		450,61 \$
75301		424,30 \$
75303		562,00 \$
76941		157,61 \$
76949		157,61 \$
76951		87,39 \$
76952		175,28 \$
76961		114,59 \$
76962		164,04 \$
79601		81,64 \$
79602		81,64 \$
79605		117,47 \$
79606		159,34 \$
79701		527,20 \$
79702		527,20 \$
9.0 SERVICES GENERAUX COMPLEMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92212		220,61 \$
92213		265,94 \$
92214		330,15 \$
92215		406,13 \$
92216		463,71 \$
92217		463,71 \$
92218		463,71 \$
92222		88,89 \$
92223		132,34 \$
92224		176,80 \$
92225		221,25 \$
92226		264,69 \$
92227		264,69 \$
92228		264,69 \$
92301		118,35 \$
92302		209,15 \$
92303		268,89 \$
92304		338,44 \$
92305		392,99 \$
92306		447,55 \$
92307		447,55 \$

ONTARIO
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
92308		447,55 \$
92321		44,46 \$
92322		88,90 \$
92323		132,34 \$
92324		176,80 \$
92325		221,25 \$
92326		264,69 \$
92327		264,69 \$
92328		264,69 \$
92411		84,88 \$
92412		112,53 \$
92413		138,18 \$
92414		168,80 \$
92415		190,83 \$
92416		218,09 \$
92417		218,09 \$
92418		218,09 \$
92431		90,05 \$
92432		122,21 \$
92433		158,86 \$
92434		197,75 \$
92435		240,44 \$
92436		276,81 \$
92437		276,81 \$
92438		276,81 \$
92441		112,92 \$
92442		170,34 \$
92443		239,44 \$
92444		299,04 \$
92445		358,65 \$
92446		418,26 \$
92447		418,26 \$
92448		418,26 \$
92451		135,79 \$
92452		187,92 \$
92453		252,18 \$
92454		313,99 \$
92455		377,03 \$
92456		439,70 \$
92457		439,70 \$
92458		439,70 \$

ONTARIO
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen complet et diagnostic par un dentiste spécialiste		
1 par période de 60 mois.		
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.		
01401		132,75 \$
0.2 TESTS DE LABORATOIRE		
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.		
04101	L	49,30 \$
04401	L	64,18 \$
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS		
04911		38,50 \$
04913		76,35 \$
4.0 PARODONTIE		
Traitements reliés à des pathologies buccales		
1 par période de 12 mois.		
41211		49,04 \$
41221		49,04 \$
41231		49,04 \$
Jumelage ou attelle parodontale, provisoire, extracronaire		
43211		85,73 \$
43221		173,42 \$
43231		78,14 \$
43241		85,73 \$
43281		72,82 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
72511		165,18 \$
72519		90,92 \$
72521		341,98 \$
72529		260,10 \$
72531		357,82 \$
72539		260,10 \$
72541		415,79 \$
72551		464,52 \$
73121		201,55 \$
73411		234,75 \$
75302		532,34 \$
75401		464,52 \$
75402		544,45 \$
75403		225,30 \$
75411		473,14 \$

ONTARIO
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
75412		481,66 \$
76201		635,97 \$
76301		749,44 \$
79603		101,46 \$
79604		101,46 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92421		89,73 \$
94302		51,47 \$
99222		C.S.